



## DEMANDE DE DEVIS

31 août 2021

N°: DD/SH/MCA-M/PP-93/COMPACT

### **La sélection d'un consultant en coaching et développement personnel chargé d'accompagner « en coaching individuel » quatre (04) directeurs de MCA-Morocco**

Madame/ Monsieur,

Le gouvernement du Royaume du Maroc a signé un accord, le 30 novembre 2015, pour un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain d'une valeur équivalente à 15% au moins de l'apport américain.

Le montant global financera, sur une période de cinq ans, deux projets, à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier ».

- Le projet « Education et formation pour l'employabilité »

Le projet « Education et formation pour l'employabilité », dont le budget est de l'ordre de 220 millions de dollars, a pour objectif de renforcer l'employabilité des jeunes à travers l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et de leur adéquation aux besoins du secteur productif. Ce projet s'articule autour de deux activités, à savoir « *Education secondaire* » et « *Workforce development* ».

**L'activité « Education secondaire »** (112,6 millions \$) comprend trois composantes fondamentales : (i) la mise en place d'un modèle intégré d'amélioration des établissements d'enseignement secondaire, basé sur le renforcement de leur autonomie administrative et financière, la promotion d'une pédagogie centrée sur l'élève et l'amélioration de l'environnement physique des apprentissages. Cette composante sera déployée dans 90 établissements d'enseignement secondaire, répartis sur trois régions (Tanger-Tétouan-Al Hoceïma,

Fès-Meknès et Marrakech-Safi) ; (ii) le renforcement du système d'évaluation des acquis des élèves et du système d'information « MASSAR » ; et (iii) le développement d'une nouvelle approche pour l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements scolaires.

**L'activité « Workforce development »** (107,42 millions \$) comprend deux volets : (1) volet « **Formation professionnelle** (80,42 millions \$ auquel s'ajoute une contribution du Gouvernement Marocain de l'ordre de 30 millions \$) » qui s'articule autour de deux composantes : (i) la mise en place du fonds « Charaka » dédié au financement de la création ou l'extension de centres de formation professionnelle gérés dans le cadre de partenariat public-privé (PPP) et de la reconversion de centres publics de formation professionnelle déjà existants d'un modèle de gestion classique piloté par le secteur public en un modèle tiré par la demande du secteur privé et géré en PPP ; et (ii) l'appui à l'opérationnalisation de la réforme de la formation professionnelle ; (2) volet « **Emploi** » (27 millions \$) qui couvre quatre composantes : (i) l'appui à l'opérationnalisation d'un dispositif intégré d'observation du marché du travail ; (ii) la promotion de l'emploi inclusif des jeunes en difficulté et des femmes, qui sont au chômage ou économiquement inactifs, dans le marché du travail à travers un financement basé sur les résultats des prestations et programmes d'accompagnement à leur insertion ; (iii) l'appui à l'évaluation d'impact des politiques de l'emploi et du marché du travail ; et (iv) l'appui à la promotion de l'équité genre en milieu professionnel.

L'Agence MCA-Morocco, l'entité chargée par le gouvernement marocain de coordonner et d'exécuter le Programme du Compact, sollicite des devis pour un service de coaching et développement personnel pour accompagner en « Coaching Individuel » quatre (04) Directeurs du MCA-Morocco.

### **1. Documents à fournir :**

Vous êtes invités à soumettre un devis signé pour les services décrits à l'annexe A de cette demande de devis.

**Votre devis devra être détaillé pour permettre à l'Agence MCA-Morocco de vérifier la conformité avec les besoins exprimés, permettant l'évaluation de votre offre.**

Votre devis devra se conformer aux conditions suivantes :

<b>Devise</b>	Dirham marocain
<b>Période de validité de votre devis</b>	90 jours
<b>Devis à soumettre via Dropbox:</b>	<a href="https://www.dropbox.com/request/FYq8ISR0whee4G6Zz12E">https://www.dropbox.com/request/FYq8ISR0whee4G6Zz12E</a>

En plus du devis, votre offre devra contenir, entre autres, les éléments/documents suivants :

- Une brève description de votre Cabinet, incluant entre autres, les informations suivantes :

I- Présentation des activités principales du Cabinet, y compris le nombre d'années d'expérience en formation dans la gestion des plans de formation (Voir Qualification du Cabinet de Formation du point 7 de l'annexe B Eligibilité et qualifications) ;

- Liste des références pour des services similaires dont au minimum 3 références (contact des adresses email) accompagnées d'attestations ;
- Une note méthodologique expliquant les démarches de réalisation des services objets de la présente consultation et une description détaillée des différentes composantes de chaque module de formation ; Les CV du personnel proposé conforme au modèle de l'annexe C selon les critères du point 7 « Eligibilité » pour cette prestation et Qualifications des formateurs/formatrices de l'annexe B.

II- Dans le cas où votre devis est sélectionné, suite à la procédure d'évaluation, et avant la signature d'un contrat/bon de commande, il vous sera demandé de fournir les documents suivants :

- ✓ Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur (Modèle 9) ;
- ✓ Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- ✓ Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

## **2. Délai d'exécution :**

Le délai d'exécution du contrat s'étalera sur 04 mois à partir de la date de notification du démarrage de l'accompagnement par MCA-Morocco

## **3. Evaluation des offres :**

Les offres devront répondre aux critères suivants :

- a) Critères de conformité avec les besoins exprimés dans la description des services de l'Annexe B à cette demande de devis.
- b) Critère financier  
Le marché sera attribué à l'offre la moins-disante (HTVA) pour les soumissions jugées conformes.

## **4. Conditions de paiement :**

Le paiement sera effectué selon le tableau ci-dessous, et dans les trente (30) jours à compter de la date de réception par le Fiscal Agent d'une facture finale valide et correcte libellée au nom de l'« Agence MCA-Morocco » et d'une « Acceptance note » dûment signée par l'Agence MCA-Morocco.

<b>Livrables</b>	<b>Délai de remise des livrables</b>	<b>% paiements</b>
Phase 1: Diagnostic et approche méthodologique	Vingt et un (21) jours calendaires après la signature du contrat.	20%

Phase 2 : Réalisation et évaluation des formations préconisées	Quinze (15) jours calendaires après l'achèvement de la formation sans dépasser le délai global de 4 mois.	80%
--	---	-----

Après remise de chaque livrable, l'Agence MCA-Morocco a cinq (5) jours ouvrables pour la revue du document et le Consultant a cinq (5) jours ouvrables pour intégrer les éventuels commentaires de la revue et finaliser les livrables.

L'Agence MCA-Morocco étant exonérée de la TVA, tous les paiements se feront en hors taxes.

**5. Date limite de dépôt des offres :**

Votre devis doit être soumis au plus tard le 20 septembre 2021 avant 23h00mn via le lien Dropbox suivant : <https://www.dropbox.com/request/FYq8ISR0whee4G6Zzl2E>

En vous priant d'agréer, Madame /Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme. Malika Laasri  
Directrice générale

Agence MCA-Morocco

**ANNEXE A- Modèle de devis**

<b>Designation</b>	<b>Prix Total Hors TVA</b>
Phase 1 : Diagnostic et approche methodologique	
Phase 2 : Réalisation et évaluation des formations préconisées	
<b>Montant total des formations en HTVA</b>	

Le prestataire prendra en charge les coûts liés aux équipements de formation (documents de travail, supports de formation en formats papier et électronique, etc.). Les locaux de formation seront mis à la disposition du prestataire par l'Agence MCA-Morocco.

NB- Le prix de chaque phase doit inclure tous frais confondus (honoraires, frais de mobilisation, frais des autres moyens humain, technique, et logistiques)

## **ANNEXE B- Description des services**

### **1- INFORMATIONS GENERALES**

#### **1-1 PAYS BENEFICIAIRE**

Le Royaume du Maroc.

#### **1-2 MAITRE D'OUVRAGE**

Le maître d'ouvrage est l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco).

L'Agence MCA-Morocco est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Créée en septembre 2016, l'Agence est chargée de la mise en œuvre du Compact II.

L'Agence MCA-Morocco est administrée par un Conseil d'orientation stratégique, présidé par le Chef du gouvernement.

#### **1-3 DESCRIPTION SOMMAIRE DU COMPACT II-MAROC**

Le gouvernement du Royaume du Maroc a signé un accord, le 30 novembre 2015, pour un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain d'une valeur équivalente à 15% au moins de l'apport américain.

Le montant global financera, sur une période de cinq ans, deux projets, à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier ».

- Le projet « Education et formation pour l'employabilité »

Le projet « Education et formation pour l'employabilité », dont le budget est de l'ordre de 220 millions de dollars, a pour objectif de renforcer l'employabilité des jeunes à travers l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et de leur adéquation aux besoins du secteur productif. Ce projet s'articule autour de deux activités, à savoir « *Education secondaire* » et « *Workforce development* ».

**L'activité « Education secondaire »** (112,6 millions \$) comprend trois composantes fondamentales : (i) la mise en place d'un modèle intégré d'amélioration des établissements d'enseignement secondaire, basé sur le renforcement de leur autonomie administrative et financière, la promotion d'une pédagogie centrée sur l'élève et l'amélioration de l'environnement physique des apprentissages. Cette composante sera déployée dans 90 établissements d'enseignement secondaire, répartis sur trois régions (Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès et Marrakech-Safi) ; (ii) le renforcement du système d'évaluation des acquis des élèves et du système d'information « MASSAR » ; et (iii) le développement d'une nouvelle approche pour l'entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements scolaires.

**L'activité « Workforce development »** (107,42 millions \$) comprend deux volets : (1) volet « **Formation professionnelle** (80,42 millions \$ auquel s'ajoute une contribution du Gouvernement Marocain de l'ordre de 30 millions \$) » qui s'articule autour de deux composantes : (i) la mise en place du fonds « Charaka » dédié au financement de la création ou l'extension de centres de formation professionnelle gérés dans le cadre de partenariat public-privé (PPP) et de la reconversion de centres publics de formation professionnelle déjà existants d'un modèle de gestion classique piloté par le secteur public en un modèle tiré par la demande du secteur privé et géré en PPP ; et (ii) l'appui à l'opérationnalisation de la réforme de la formation professionnelle ; (2) volet « **Emploi** » (27 millions \$) qui couvre quatre composantes : (i) l'appui à l'opérationnalisation d'un dispositif intégré d'observation du marché du travail ; (ii) la promotion de l'emploi inclusif des jeunes en difficulté et des femmes, qui sont au chômage ou économiquement inactifs, dans le marché du travail à travers un financement basé sur les résultats des prestations et programmes d'accompagnement à leur insertion ; (iii) l'appui à l'évaluation d'impact des politiques de l'emploi et du marché du travail ; et (iv) l'appui à la promotion de l'équité genre en milieu professionnel.

## 2- OBJET DE LA CONSULTATION

L'objet de la présente consultation est de sélectionner un consultant, en coaching et développement personnel pour accompagner en « Coaching Individuel » quatre (04) Directeurs du MCA-Morocco pour douze (12) séances de deux (02) heures par personne étalées sur 04 mois à partir de la date de notification de démarrage de l'accompagnement par MCA-Morocco.

## 3- DESCRIPTION DE LA CONSISTANCE DE LA CONSULTATION

Pour réaliser les prestations liées à cette consultation, les experts mandatés par le consultant sont tenus de travailler en étroite collaboration avec chacun des directeurs proposés d'une manière individuelle et selon le calendrier proposé.

Il est proposé d'observer deux phases pour la conception et réalisation des prestations objet de la consultation à savoir :

### ✓ **Phase 1 : Diagnostic et approche méthodologique**

**Enveloppe horaire** : Deux (2) séances de 2 heures/personnes

**Livrables attendus (\*)**<sup>1</sup> : *Rapport du diagnostic, approche méthodologique, planning, programme et kit de formation proposés etc ;*

### ✓ **Phase 2 : Réalisation et évaluation des formations préconisées**

**Enveloppe horaire** : Dix (10) séances de 2 heures/personnes

---

<sup>1</sup> Voir les livrables en point 9 ci-dessous

### **Livrables attendus (\*\*)<sup>2</sup>: Réalisation et évaluation des formations préconisées**

Le cabinet est tenu, pour assurer les deux phases objet de ladite consultation, de réaliser un diagnostic ou une évaluation pré-formation, de proposer la consistance de chaque thème arrêté, la démarche méthodologique à suivre notamment la formation et les mises en situation en conformité avec les projets MCA-Morocco, l'évaluation post formation et la correction des points à améliorer le cas échéant.

MCA-Morocco, s'engage à réserver un cadre agréable favorisant un bon suivi de la formation et assurera l'organisation qui en découle conformément à la demande du cabinet.

MCA Morocco se réserve le droit de ne pas déclencher la phase 2 en cas de non-satisfaction.

#### **4- OBJECTIFS DES THEMATIQUES PROPOSEES :**

Les thématiques proposées objet de la consultation sont réparties en trois (3) modules comme suit :

- **Problem Solving** : Maîtriser les outils du problem solving (QQOQCCP, diagramme de cause à effet..et), étapes du Processus du problem solving (cadrage, analyse, solution, action), accompagnement dans des situations réelles MCA.
- **Leadership** : Maîtriser l'aspect collaboratif dans le management des équipes et stimuler le potentiel des collaborateurs pour atteindre les objectifs.
- **Management de la complexité** : Comprendre ce que sont les systèmes complexes, méthodes de gestion des projets complexes (Kanban et autres), accompagnement dans des situations réelles.

Il est à noter que :

- ✓ La mobilisation de l'expert ou des experts proposés par le consultant se fera après la signature du contrat et sa notification par ordre de service.

#### **5- LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS DE FORMATION :**

Les formations sont à réaliser par le cabinet au siège de MCA-Morocco, sis à Madinat AL IRFANE, Complexe Administratif et Culturel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Oeuvres Sociales et de l'Education-Formation, Avenue Allal El Fassi- Hay RIAD - Rabat

#### **6- DUREE D'INTERVENTION ET PAIEMENT**

La durée d'intervention du Cabinet est de 12 séances de 2 heures/personne. Soit au total 48 séances de 2 heures pour les (04) personnes à former. Ces séances sont à étaler sur une période de 04 mois. Le chronogramme de réalisation de ces séances est donné à titre indicatif comme suit :

---

<sup>2</sup> Idem



Phases	Durée d'exécution															
	Démarrage															
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16
Phase 1: Diagnostic et approche méthodologique																
Phase 2: Réalisation et évaluation des formations personnalisées																

**Rq/ S = Semaine**

Le paiement sera effectué au terme de chaque phase, comme suit, sur présentation des factures et attestation de réception :

- Phase 1 : 20%
- Phase 2 : 80%

## 7- ELIGIBILITE ET QUALIFICATION

Le consultant devra avoir une expérience d'au moins 10 ans acquise dans la conception et la réalisation des formations, accompagnement, coaching collectif et/ou individuel, développement personnel, ainsi que la réalisation de trois projets similaires pour une population de directeurs

Le consultant devra prévoir au moins deux (2) experts ayant les prérequis nécessaires et des expériences avérées en coaching individuel auprès des organisations de renommées et pour un staff au grade de directeur.

L'équipe devra inclure, à minima, l'expertise et le personnel tels que décrits ci-après. Il est acceptable pour un seul individu de couvrir de multiples domaines d'expertise tant qu'il satisfait les qualifications requises.

Le Consultant est libre de rajouter du personnel<sup>3</sup> pour chacun des modules selon l'expertise tel qu'il s'avère nécessaire pour assurer la réalisation des prestations spécifiées dans ces termes de référence.

**La maîtrise de la langue française est requise** pour tous les membres du personnel, sauf indication contraire dûment approuvée par l'Agence MCA-Morocco, et uniquement dans des circonstances exceptionnelles. Le personnel peut être international ou local.

<sup>3</sup> Le rajout/renforcement du personnel n'impliquera en aucun cas des paiements supplémentaires au montant du contrat par l'Agence-MCA-Morocco.

Les membres du personnel du consultant sont tenus de respecter la déontologie du travail et la confidentialité de toute donnée ou information dont ils prendront connaissance au cours de l'exécution des prestations objet des présents TDRs.

Cette liste est minimale et indicative et le Consultant sera appelé éventuellement à renforcer l'équipe de projet en nombre suffisant de personnel cadre et d'assistance pour lui permettre d'assurer avec efficacité et sans retard l'ensemble des tâches qui lui sont dévolues par le présent marché et ce sans prétendre à aucune indemnité supplémentaire.

Expert(e)s	Qualifications requises
Deux (2) Experts en Coaching et en psychologie des organisations et/ou de développement personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes supérieures (Bac+5) dans le domaine de coaching des équipes ou individuel, en développement personnel, en psychologie, en psychosociologie ou domaine pertinent.</li> <li>• Avoir réalisé ou participé à la mise en place/implantation des programmes de formation en coaching et développement du personnel</li> <li>• Avoir une expérience dans l'analyse des besoins en formation, en coaching notamment individuel, des entreprises (avoir travaillé sur au moins 2 projets)</li> <li>• Grandes capacités en matière d'animation de groupes de travail</li> <li>• Maîtrise de la langue française</li> </ul>

**NB/ tout le personnel exigé est considéré comme personnel clé.**

## 8- SUIVI ET COORDINATION DES PRESTATIONS

MCA-Morocco instituera un comité technique, de suivi et de coordination, composée deux représentants nommés par la DG, chargé du suivi de la mise en œuvre des prestations objet de cette consultation et validation des livrables.

## 9- LIVRABLES DES PRESTATIONS

Les livrables ainsi, demandés sont :

**Phase 1 : Rapport du diagnostic, approche méthodologique, planning et programme et kit de formation proposés etc**

✓ **Un kit pour MCA-M comprenant :**

- Le Rapport de diagnostic et approche méthodologique, planning, cours et études de cas, en format papier et format magnétique;

**Phase 2 : Réalisation et évaluation des formations préconisées**

✓ **Un kit pour MCA-M comprenant :**

- Les évaluations pré-formation et post-formation...) en format papier et format magnétique;

✓ **Un kit pour chaque formé comprenant :**

Le planning, cours, études de cas et les solutions qui en découlent, évaluation pré-formation et post-formation.... en format papier et format magnétique.

L'impression des documents se fait en recto verso, texte noir et couleur, photos et cartes en quadrichromie sur un support papier de bonne qualité. Le Consultant doit remettre les documents afférents à chaque phase en langue française.

Tous les livrables sur support magnétique seront sous format informatique préalablement approuvé par l'Agence MCA Morocco.

Les livrables deviennent la propriété totale de l'Agence MCA-Morocco à leur réception. Cette dernière peut en faire usage autant qu'elle le juge nécessaire

## **10- CONFIDENTIALITE**

Le titulaire de ce contrat de formation et son personnel sont tenus au secret professionnel pendant toute la durée du contrat et après son achèvement, notamment quant aux informations et documents recueillis ou portés à leur connaissance à l'occasion de leur mission. Sans autorisation préalable du commanditaire, ils ne peuvent communiquer à des tiers la teneur de ces renseignements et documents. De plus, ils ne peuvent faire aucun usage préjudiciable, à MCA-Morocco et à ses partenaires, des renseignements qui leur sont fournis pour accomplir leur mission.

**ANNEXE C****FORMULAIRE DE CURRICULUM VITAE (CV)**

<b>Nom</b>	[Insérer le nom et le prénom]		
<b>Date de naissance</b>	[Insérer la date de naissance]		
<b>Nationalité</b>	[Insérer la nationalité]		
<b>Coordonnées de contact :</b>			
<b>Adresse email :</b>	[Insérer l'adresse email]		
<b>Numéro de téléphone :</b>	[Insérer le numéro de téléphone]		
<b>Éducation</b>	[Indiquer les études post-secondaires/universitaires et autres formations spécialisées, en indiquant le nom des établissements, les diplômes obtenus et les dates d'obtention].		
<b>Affiliation à des associations professionnelles</b>	[Insérer informations]		
<b>Autres formations</b>	[Indiquer la formation postdoctorale et autres types de formation le cas échéant]		
<b>Expérience internationale</b>	[Citer les pays où le Consultant a travaillé au cours des dix dernières années]		
<b>Langues</b>	[Pour chaque langue, indiquer le niveau de compétence : excellent, bon, moyen ou faible à l'oral, à la lecture et à l'écrit]		
	Langue	Parlé	Lu Écrit
<b>Connaissances en informatique</b>			
<b>Parcours professionnel</b>	[En commençant par le poste occupé actuellement, énumérez dans l'ordre inverse tous les emplois occupés par le Consultant depuis l'obtention du diplôme, en indiquant pour chaque emploi (voir le format ci-dessous) : les dates d'embauche, nom de l'organisme employeur, postes occupés].		
	De [mois] [année] :	À [mois] [année] :	
	Employeur :		
	Poste(s) occupé(s) :		

Travaux accomplis qui illustrent le mieux son aptitude à effectuer les tâches assignées	[Parmi les tâches auxquelles le Consultant a participé, indiquer les informations suivantes concernant les tâches qui illustrent le mieux sa capacité à accomplir les tâches énumérées dans la Lettre d'invitation]	
	Intitulé de la mission ou projet :	
	Année :	
	Lieu d'affectation :	
	Client	
	Principales caractéristiques du projet :	
	Poste occupé :	
	Activités exécutées :	

**Références :**

*Fournir au moins trois contacts de références avec les noms et prénoms et adresses emails valides avec trois attestations de bonne exécution ou trois lettres de recommandation délivrées par les superviseurs pour des missions accomplies par le Consultant. L'Agence MCA-Morocco se réserve le droit de contacter d'autres sources et de vérifier les références, en particulier pour s'informer sur les performances réalisées dans tous les projets pertinents financés par la MCC.*

**Certification :**

Je, soussigné(e), certifie qu'à ma connaissance, le présent CV décrit correctement ma personnalité, mes qualifications et mon expérience. Je comprends que toute fausse déclaration faite intentionnellement dans le présent CV peut entraîner ma disqualification ou ma révocation, si je suis recruté.

Je, soussigné(e), déclare par la présente que j'accepte de participer à la mission susmentionnée. Je déclare en outre que je suis capable et désireux de travailler durant la période prévue susvisée dans la Lettre d'invitation.

Signature :

Date :

## **ANNEXE D**

### **Conditions générales du Bon de commande :**

**1. PRIX.** Tous les prix sont fermes et non révisables, sauf accord préalable à l'écrit.

**2. FRAIS SUPPLEMENTAIRES.** Aucun frais d'aucune sorte ne sera autorisé sauf accord spécifique de l'Acheteur à l'écrit.

**3. MODIFICATIONS.** Aucune modification de ce Bon de commande n'engagera l'Acheteur, sauf si la modification est convenue par l'intermédiaire d'un avis de modification formel du Bon de commande de la part de l'Acheteur.

**4. GARANTIE.** Le Fournisseur garantit que, pour une période de 1 an, les marchandises sont exemptes de défauts de conception, de matériel et de fabrication et fonctionnent conformément aux spécifications. L'Acheteur doit aviser le Fournisseur de tout manquement aux garanties précédentes et le Fournisseur, à ses frais, réparera ou remplacera au plus vite ces produits défectueux.

**5. ACCORD ET MODIFICATION.** Ce Bon de commande constitue l'intégralité de l'accord entre les parties, et aucune obligation non écrite dans l'accord leur est obligatoire. Aucune modification de l'une quelconque des dispositions ne sera obligatoire, sauf en cas d'accord au préalable écrit et signé par l'Acheteur.

**6. SOUS-TRAITANCE.** Le Fournisseur ne doit pas sous-traiter ni déléguer les performances demandées en vertu du présent Bon de commande sans le consentement écrit préalable de l'Acheteur.

**7. FORCE MAJEURE.** Tout retard ou défaillance de l'une ou l'autre des parties pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la présente loi doit être justifié s'il est causé par un événement ou une circonstance raisonnablement indépendante de la volonté de cette partie et qui n'est pas de sa faute, pourvu que l'intéressée en donne un préavis écrit dans les cinq (5) jours. Au cours de la période de retard par le Fournisseur, l'Acheteur peut acheter des biens provenant d'autres sources et réduire les quantités du calendrier du Fournisseur sans aucune responsabilité de l'Acheteur, ou demander au Fournisseur de fournir les marchandises provenant d'autres sources selon les quantités demandées par l'Acheteur

**8. LIVRAISON.** Sauf dans les cas prévus ci-après, la livraison doit être faite conformément au délai indiqué dans le présent bon de commande et l'Acheteur se réserve le droit d'annuler la commande si la livraison n'est pas effectuée comme indiqué. Si le Fournisseur a des raisons de croire que les livraisons ne seront pas effectuées comme demandé dans le bon de commande de l'Acheteur, le Fournisseur doit fournir un avis écrit indiquant la cause et la période de ce retard prévu.

**8.1 PENALITE DE RETARD SUR LA LIVRAISON :** Si le délai de livraison n'est pas respecté, une pénalité par jour ouvrable de retard égale à deux millièmes du montant total HTVA du présent bon de commande, sera retenue jusqu'à hauteur de 10% du montant total HTVA.

Une fois ce maximum atteint, l'Acheteur pourra choisir de résilier le présent bon de commande

**9. RÉSILIATION PAR CONVENANCE.** L'Acheteur peut résilier ce contrat par un avis écrit en tout ou en partie, lorsqu'il est dans l'intérêt de l'Acheteur de le faire. Si ce contrat est ainsi résilié, le Fournisseur et l'Acheteur peuvent convenir du montant à payer au Fournisseur en raison de cette résiliation.

**10. DÉFAUT.** L'Acheteur peut, par avis écrit, résilier tout ou partie du présent contrat :

- Si le Fournisseur omet de livrer des marchandises ou d'effectuer des services dans le délai spécifié

où

- Si le Fournisseur omet d'effectuer toute autre exigence du présent bon de commande et ne remédie pas à ce défaut dans les dix (10) jours suivant la réception de l'avis de l'Acheteur, précisant cette défaillance.

**11. RESPONSABILITÉ POUR BLESSURES.** Le Fournisseur doit indemniser l'Acheteur contre toute responsabilité pour toute lésion corporelle et dommages matériels causés par les biens ou services effectués par le Fournisseur.

**12. AUCUNE DEROGATION.** Le non-respect par l'Acheteur de l'une des dispositions ne renonce ni à ces dispositions ni au droit de l'Acheteur de faire respecter toutes ces dispositions.

**13. LOI APPLICABLE ET FORUM.** Cette commande doit être interprétée conformément à la loi et sera régie par la loi du Maroc.

**14. CONFORMITE AVEC LA LOI.** Le Fournisseur accepte de se conformer aux dispositions de toutes les lois et ordres fédérales et locales actuelles et futures ainsi que toutes les autres règles et règlements applicables à cette commande et sa performance.

**15. FACTURATION.** Après chaque expédition ou service fourni en vertu de la présente commande, le Fournisseur doit envoyer une facture séparée. Le paiement de la facture ne constitue pas une acceptation des biens ou des services et doit faire l'objet d'un ajustement approprié pour toutes les défaillances de la part du fournisseur qui ne respectent pas les exigences de cette commande. Toutes les factures doivent faire référence aux numéros de commande de MCA-Morocco pour éviter tout retard de paiement.

**16. PAIEMENT.** MCA-Morocco doit effectuer le paiement au fournisseur dans les 30 jours à compter de la réception, en bon état, de tous les biens et services spécifiés dans le bon de commande et de la facture complète.

**17. REPARATIONS.** Si l'un des biens est trouvé d'être défectueux, dans un délai raisonnable, après la livraison à l'Acheteur, l'Acheteur aura le droit de rejeter et de renvoyer ces biens à la charge du fournisseur et d'en déduire le coût de sa facture.